



XXIX^{ème} VOYAGE D'ÉTUDE DU
CLUB DES CLUBS IMMOBILIERS

JEUDI 1^{ER} JUIN 2023 À PARIS



Edouard VITRY

Addleshaw Goddard (Europe) LLP
Avocat Associé - FRICS

**PRÉSIDENT
du Club des Clubs
Immobiliers**

Le club des
CLUBS
IMMOBILIERS

Chers Partenaires,

L'année 2023 sera une année particulière pour Le Club des Clubs Immobiliers d'une part parce qu'à l'occasion de notre **29^{ème} voyage d'étude** nous nous rendrons **le jeudi 1^{er} juin 2023** à Paris et d'autre part parce que nous fêterons **les 30 ans de notre association** qui regroupe aujourd'hui 27 clubs immobiliers des associations d'anciens élèves des grandes écoles et universités françaises.

Paris est en effet organisatrice des **Jeux Olympiques et Para-Olympiques de 2024** exactement 100 ans après les derniers Jeux Olympiques organisés dans la capitale française. Elle se prépare à accueillir le plus grand rendez-vous sportif au monde : **10 500 athlètes venus de plus 206 pays** viendront participer à la plus importante compétition internationale multisports de juillet à septembre 2024.

DOSSIER PARTENAIRE

Ces Jeux Olympiques utiliseront d'une part **un grand nombre d'infrastructures et d'installations existantes**, les lieux les plus emblématiques de la capitale et d'autre part aussi **de nouveaux sites sportifs et d'accueil placés sous le signe de la durabilité et de la réversibilité** avec le souhait de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre en comparaison aux événements précédents.

De nombreux sites tels que le Village des Athlètes, la Cité du Cinéma, le Centre aquatique, la Tour Pleyel et l'Aréna Chapelle sont au programme des visites de notre journée. Ce sera également l'occasion d'entendre des intervenants prestigieux de la **SOLIDEO**, de la **Société du Grand Paris**, de la **Métropole du Grand Paris**, et de **PARIS 2024** qui nous feront part de leur vision sur ce projet au retentissement mondial.

Cette journée mémorable qui se terminera de façon festive avec la soirée anniversaire des 30 ans du Club des Clubs Immobiliers est coorganisée par les clubs immobiliers de HEC, de X-Ponts, de l'EM Lyon, de l'École des Arts & Métiers et de l'École des Mines que je remercie tout particulièrement ainsi que les membres du bureau du Club des Clubs immobiliers qui ont participé à son organisation **sans oublier nos partenaires habituels ou nouveaux** sans qui cette journée ne pourrait se dérouler.



Pack **ARGENT**

Montant du partenariat 8 000€
DONNE DROIT POUR L'ANNÉE 2023 À :

- Deux places offertes au voyage annuel
- Double page dans le livret partenaires
- Présence du logo sur le site internet et sur le programme de la journée distribué aux 250 participants
- Citations du partenariat lors des différentes conférences
- Invitations gratuites aux conférences, visites et rencontres au cours de l'année 2023 rappel du partenariat à l'occasion de ces événements.
- Distribution aux participants des goodies de votre société
- Présence du logo de votre société sur le film partenaires projeté tout au long de la journée

3 PARTENARIATS EXCLUSIFS Pack **OR**

Montant du partenariat 12 000 €
DONNE DROIT POUR L'ANNÉE 2023 À :

- Trois places offertes au voyage annuel
- Double page dans le livret partenaires
- Bus logoté à l'effigie de votre société
- Présentation de 3 minutes de votre société
- Partenariat exclusif petit déjeuner, déjeuner ou dîner
- Citations du partenariat lors des différentes conférences
- Tours de cou publicitaires & Distribution aux participants des goodies de votre société
- Mise en avant du partenariat sur le film partenaires projeté tout au long de la journée
- Invitations gratuites & Mise en avant pour l'ensemble des manifestations 2023 du Club des Clubs Immobiliers
- Mise en avant sur le site internet et sur le programme de la journée

Pack **BRONZE**

Montant du partenariat 4 000€
DONNE DROIT POUR L'ANNÉE 2023 À :

- Une place offerte au voyage annuel
- Une page dans le livret partenaires
- Présence du logo sur le site internet et sur le programme de la journée distribué aux 250 participants
- Distribution aux participants des goodies de votre société
- Présence du logo de votre société sur le film partenaires projeté tout au long de la journée

Ma société souhaite être partenaire du XXIX^{ème} voyage du Club des Clubs Immobiliers.

Je choisis l'offre partenaire :
pour un montant de Euros.

Le présent bulletin est à compléter et à retourner au plus tard le 15 mai 2023 accompagné de votre règlement à :
Club des Clubs Immobiliers c/o Jacques LEON 23, avenue de la Dame Blanche 94120 Fontenay sous Bois
La participation financière est à régler par chèque libellé à l'ordre de : Le Club des Clubs Immobiliers, voyage à Paris
ou par virement bancaire : **IBAN FR 76 1027 8061 0000 0201 9864 113 - BIC CMCIFR2A**



Conformément à l'usage du club, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Un reçu de paiement me sera transmis. Le Club des Clubs Immobiliers étant une association, il n'est pas assujéti à la TVA. Ce chèque, une fois encaissé, ne sera pas remboursé. Si je suis empêché(e), je pourrai faire bénéficier de ma place à toute autre personne de mon choix.
« J'ai bien noté que ce voyage était organisé à titre bénévole et amical par les associations d'anciens élèves, que chaque

partenariat participait au voyage à ses risques et périls, et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable l'Association «Le Club des Clubs Immobiliers» de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage. »
En application de l'article 37 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre réservation et sont communiquées aux destinataires la traitant. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Club des Clubs immobiliers. Vos nom et adresse ne seront pas cédés

Fait à le signature et cachet de l'entreprise

